



Chapitre 5. Un peuple pas si immobile. Mobilités et mondes du travail

Anne-Sophie Bruno, Jean-Numa Ducange, François Jarrige

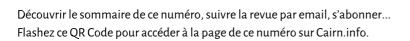
DANS SH / HISTOIRE-MONDE 2021, PAGES 207 À 245 ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE

ISBN 9782348060106 DOI 10.3917/dec.deluer.2021.01.0207

Article disponible en ligne à l'adresse

https://www.cairn.info/d-ici-et-d-ailleurs--9782348060106-page-207.htm







Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Chapitre 5

Un peuple pas si immobile. Mobilités et mondes du travail

Anne-Sophie Bruno, Jean-Numa Ducange et François Jarrige

Au premier abord, et c'est une évidence depuis l'époque moderne ¹, il apparaît que les élites aristocratiques et bourgeoises ont joué un rôle crucial dans l'essor des connections transnationales, par leurs réseaux personnels, leurs pratiques et leurs modes de consommation. En miroir, l'image de classes populaires enracinées a longtemps dominé, au point qu'elle façonne encore certaines représentations collectives. Les critiques adressées à l'histoire transnationale trouvent ainsi implicitement une partie de leur ressort dans l'opposition entre des élites engagées dans les mondialisations successives, dont elles seraient les grandes bénéficiaires, et un peuple ancré dans ses territoires, et resté largement en marge des circulations et mobilités globales.

Immobile, le peuple ne l'est pourtant pas tant que ça. Les migrations sont notamment un élément central des liens transnationaux qui animent les classes populaires (les ouvriers en particulier). Du fait de l'importance de l'immigration en France depuis la fin de l'époque moderne², l'histoire des classes populaires ne peut être écrite comme celle d'un huis clos qui se jouerait à l'intérieur des frontières. Le

^{1.} Dès la Renaissance, les échanges transnationaux ont accompagné le renouveau de la vie culturelle et intellectuelle ; la dimension cosmopolite est également une composante déterminante des alliances aristocratiques. Le xVIII^e siècle voit toutefois ces échanges se multiplier et gagner de nouvelles catégories.

^{2.} Daniel Roche, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.

constat n'est pas récent. Dès les années 1970, l'attention que l'histoire ouvrière a accordée à l'immigration a contribué à l'émergence de ce nouveau champ³. Parallèlement, l'histoire des organisations ouvrières a attisé l'intérêt pour les mobilités et pratiques des militantes et militants, souvent issus de milieux populaires.

Pourtant, ces courants n'ont pas contribué de façon décisive au développement de l'histoire transnationale en France. De fait, l'histoire des classes populaires et l'approche transnationale se sont largement ignorées et, lorsqu'elle s'écrit, la nouvelle histoire sociale de la France relève surtout de l'histoire populaire, qu'elle soit une histoire de la domination 4 ou une expression des dominés 5. Et ces « histoires populaires » se conçoivent elles-mêmes très peu dans des filiations internationales et ne s'intéressent que marginalement aux pratiques internationalistes des milieux militants.

Au regard d'une histoire des classes populaires qui met l'accent soit sur les formes de domination liées à l'État, soit sur les résistances sociales « par le bas », le projet d'une histoire transnationale met en débat la capacité de l'État-nation non seulement à administrer le social, mais aussi à redéfinir les frontières des identités et à influencer les comportements et les expériences ordinaires. La démarche transnationale a en effet mis l'accent sur les lieux d'échanges non encadrés par les États et sur les connexions informelles dessinées par les réseaux interpersonnels. Dans cette perspective, l'analyse du monde social fait la part belle aux stratégies individuelles, bien plus qu'aux facteurs institutionnels ou structurels. Si les études de cas montrent l'importance de ces échanges sur la scène supra- ou transnationale et leur rôle dans la dynamique du changement social, la difficulté est de reconstruire un « grand récit national » tenant compte de ces dimensions.

En interrogeant l'opposition entre un peuple immobile et des élites connectées, l'enjeu n'est donc pas seulement d'écrire une autre histoire

^{3.} Les premiers spécialistes de l'histoire de l'immigration ont découvert l'importance des étrangers au détour de leurs travaux sur l'histoire ouvrière (Yves Lequin, Les Ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914), Lyon, PUL, 1977, et Gérard Noiriel, Immigrés et Prolétaires. Longuy 1880-1980, Marseille, Agone, 2019 (1984)), qui ont ensuite alimenté les premières synthèses publiées dans les années 1980 (Gérard Noiriel, Le Creuset français. Histoire de l'immigration XIX-XX siècle, Paris, Seuil, 1988, et Yves Lequin (dir.), La Mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France, Paris, Larousse, 1988).

^{4.} Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France. De la guerre de Cent Ans à nos jours*, Marseille, Agone, 2019.

^{5.} Michelle Zancarini-Fournel, *Les Luttes et les Rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, Zones/La Découverte, 2016.

des classes populaires, il est aussi de tester la pertinence du questionnement transnational pour écrire une histoire de la société au sens large, y compris dans des périodes « calmes » ou sans grande mobilité apparente. Pour contribuer à cette réflexion, il n'est pas question ici de proposer une synthèse, impossible à réaliser en quelques pages et en l'état des recherches. L'enjeu est d'explorer, à travers l'analyse de quelques objets inscrits principalement dans l'histoire du travail (immigration, administration du social, conscience du global), ce que l'approche transnationale peut apporter de neuf et la façon dont elle peut se combiner à d'autres démarches méthodologiques.

Des classes populaires en mouvement

L'histoire des mondes du travail est faite d'échanges et de circulations au-delà des frontières. Les connexions et les mobilités, particulièrement intenses en France, ont joué un rôle structurel dans l'industrialisation du pays. À commencer par l'immigration, dont l'étude déjà ancienne a mis au jour les spécificités de la France par rapport à d'autres pays.

Cette caractéristique de son développement socio-économique, largement analysée par Gérard Noiriel pour la fin du XIX° siècle et l'entre-deux-guerres 6, s'observe dès les débuts de l'industrialisation. Elle prend d'abord la forme de migrations de travailleurs qualifiés et de migrations de proximité. Dès le début de la première industrialisation, comme l'a indiqué le chapitre trois, l'arrivée de techniciens et d'ouvriers étrangers en France, tisseurs du Calaisis et *navvies* anglais 7, favorise la diffusion des techniques de production qui ont porté la révolution textile. Dans le Nord, l'industrie lainière de Roubaix doit beaucoup à l'afflux de travailleurs belges qui franchissent la frontière, venant alimenter en main-d'œuvre non qualifiée les grandes manufactures : ils constituent plus de la moitié de la population de la ville dès les années 1870 8. Dans le même sens, le socialisme de cette région connaît dans les années 1880-1890 une construction influencée par de

^{6.} Gérard Noiriel, *Population, immigration et identité nationale en France, XIX-XX siècles*, Paris, Hachette, 1992.

^{7.} Les *Navvies* sont des ouvriers britanniques employés sur les chantiers au début de la construction des chemins de fer, voir Fabrice Bensimon, « British workers in France, 1815-1848 », *Past & Present*, vol. 213, n° 1, 2011, p. 147-189.

^{8.} Georges Franchomme, « L'évolution démographique et économique de Roubaix dans le dernier tiers du xix^e siècle », *Revue du Nord*, vol. 51, n° 201, 1969, p. 201-247.

fortes interactions franco-belges⁹. Dans le Sud-Est, ce sont les Italiens qui contribuent au développement économique de Marseille, où, dès 1911, un cinquième de la population est transalpine¹⁰.

Après le temps des travailleurs qualifiés et des frontaliers vient, à partir des années 1880, celui des migrations de masse qui font alors de la France le premier pays d'immigration au monde dans les années 1920, et incontestablement le premier – et presque le seul, jusqu'aux années 1950 – pays d'immigration du continent européen.

Aux sources de l'immigration de masse, on trouve ainsi le déficit démographique français et le refus de l'usine par les travailleurs, du fait de ses dangers comme du contrôle hiérarchique qu'elle installe. Contrairement à leurs homologues anglais ou allemands, les paysans français ont les moyens de rester sur leurs terres, en raison de l'importance de la petite propriété, héritée de la vente des biens nationaux du clergé et confortée par les tarifs protectionnistes de la loi Méline et l'agrarisme de l'État républicain. Par ailleurs, le maintien assez répandu des droits collectifs jusqu'au milieu du XIX^e siècle contribue à la survie sur place des paysans modestes, contrecarrant le processus de paupérisation et limitant la fuite des campagnes qui accompagne à la même époque le mode de développement à l'anglaise. La voie française de l'industrialisation se caractérise à l'inverse par son pluralisme et par la centralité du monde paysan, lui-même très hétérogène puisqu'il compte à la fois des petits et des gros propriétaires, des fermiers, des métayers, ainsi que des journaliers qui pratiquent fréquemment la pluriactivité et n'hésitent pas à se déplacer pour trouver de l'embauche. À la fin du xix^e siècle, la population agricole est composée pour moitié de salariés, soit environ trois millions d'ouvriers, avec de fortes concentrations dans le Bassin parisien, le Bourbonnais ou le Midi viticole. Par ses capacités d'autoconsommation qui freinent incontestablement la demande de marchandises manufacturières, ce monde paysan modèle le processus d'industrialisation et façonne ses rythmes singuliers, la part des urbains ne dépassant celle des ruraux que dans les années 1930 11.

^{9.} Jean-Numa Ducange, *Jules Guesde. L'anti-Jaurès?*, Paris, Armand Colin, 2017. Sur Roubaix, voir notamment Laurent Marty, *Chanter pour survivre. Culture ouvrière, travail et techniques dans le textile à Roubaix, 1850-1914*, Lille, Fédération Léo Lagrange, 1982.

^{10.} Pierre George, « L'immigration italienne en France de 1920 à 1939. Aspects démographiques et sociaux », *in* Pierre Milza (dir.), *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, École française de Rome, vol. 94, n° 1, 1986, p. 45-67.

^{11.} La question de la voie singulière de l'industrialisation française a fait couler beaucoup d'encre depuis les années 1970, voir notamment Patrick O'Brien et Caglar Keyder, « Les

De la même façon, le mouvement global d'industrialisation s'accompagne de représentations singulières du corps social, qui donnent un rôle plus ou moins central aux classes moyennes : ce sont ici aussi les particularités nationales, liées notamment aux formes des entreprises et au régime d'imposition, qui font des classes moyennes hexagonales, exaltées par Gambetta en 1872, un groupe aux caractéristiques socioprofessionnelles différentes du Mittelstand allemand. Ce dernier, particulièrement bien structuré, est dès la fin du XIX^e siècle composé d'un nombre conséquent de salariés, là où les classes moyennes françaises sont constituées principalement de travailleurs indépendants jusqu'au milieu du xx^e siècle. Le contraste est plus frappant encore avec la Grande-Bretagne : les classes moyennes, faiblement structurées, ne parviennent là à construire leur identité que dans une opposition à l'impôt sur le bâti, coalisant des propriétaires. En France, en Italie ou en Belgique, ce sont les impôts sur l'activité économique – octroi ou patente – qui jouent un rôle de catalyseur dans la structuration des classes moyennes 12.

Pour pallier le déficit de main-d'œuvre, produit notamment par le faible exode rural et donc par l'attrait persistant du travail indépendant, les entreprises françaises de la deuxième industrialisation, particulièrement touchées par les difficultés de recrutement, mais aussi celles de l'industrie textile en pleine transformation ¹³ ont ainsi en place des filières de recrutement de travailleurs étrangers, organisées par les acteurs économiques et de plus en plus souvent encadrées par les pouvoirs publics. La figure du travailleur non qualifié de l'industrie et des mines, qui naît avec la seconde industrialisation, connaît ainsi un premier apogée dans les années 1920 avant de revenir sur le devant de la scène pendant les années de croissance qui s'étendent de la Libération à la crise des systèmes fordistes.

voies de passage vers la société industrielle en Grande-Bretagne et en France 1780-1914 », Annales ESC, novembre-décembre 1979, p. 1284-1303 ; ou la synthèse de Denis Woronoff, Histoire de l'industrie en France. Du XVf siècle à nos jours, Paris, Seuil, 1994. Sur le poids des paysans dans la société française, voir Annie Moulin, Les Paysans dans la société française. De la révolution à nos jours, Paris, Seuil, 1988.

^{12.} Voir Geoffrey Crossick et Heinz-Gerhard Haupt (dir.), *Shopkeepers and Master Artisans in Nineteenth-Century Europe*, Londres, Routledge, 2016 (1984).

^{13.} Caroline Douki, « Entre discipline manufacturière, contrôle sexué et protection des femmes. Recrutement, encadrement et protection des jeunes migrantes italiennes vers les usines textiles européennes (France, Suisse, Allemagne) au début du xx° siècle », *Migrations Société*, vol. 127, n° 1, 2010, p. 87-120.

Malgré le rôle structurel joué par l'immigration dans l'industrialisation de la France, son histoire s'est largement construite comme une partie du grand récit national et de l'histoire de la nationalisation de la société française. La gestion des flux de migrants a, on l'a vu, été analysée comme un élément de l'affirmation, depuis la fin du XIX^e siècle, de la logique de l'État-nation en tant que forme politique qui à la fois procède du peuple et l'institue, mais aussi en tant qu'administration d'un territoire et de populations dont les identités sociales se fondent de plus en plus sur la catégorie du « national » distingué de l'étranger. C'est cette problématique qui constitue le cœur du travail de Noiriel, dès le Creuset français : une décennie plus tard, elle a continué d'influencer toute une génération d'historiens de l'immigration, qui se sont attachés à explorer les chemins et les obstacles à l'intégration dans une nation France qui s'est longtemps pensée sur le modèle de la République une et indivisible 14. L'attention portée à l'État a ainsi conduit la sociohistoire de l'immigration à se constituer comme une sociohistoire de l'État 15, d'abord appliquée à la gestion des populations étrangères avant de se tourner vers d'autres objets 16.

Quinze ans après l'apogée de ce courant, il est pourtant possible de transnationaliser davantage l'étude des migrations. Les travaux sur les mobilités ont en partie été renouvelés par des analyses attentives à cette dimension des phénomènes migratoires. Pour illustrer le renou-

^{14.} Le paradigme noiriélien de l'intégration a ainsi en grande partie inspiré les travaux d'histoire de l'immigration qui se sont multipliés au tournant des années 2000 (voir Philippe Rygiel, Destins immigrés. Cher 1920-1980, trajectoires d'immigrés d'Europe, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2002, Alexis Spire, Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975), Paris, Grasset, 2005, Claire Zalc, Melting Shops. Une histoire des commerçants étrangers en France, Paris, Perrin, 2010, Anne-Sophie Bruno, Les Chemins de la mobilité. Migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010).

^{15.} La question du rapport à l'État est de ce fait au centre des réflexions d'A. Sayad avant de nourrir celles de P. Weil ou de Gérard Noiriel. Voir notamment Abdelmalek Sayad, « État, nation et immigration. L'ordre national à l'épreuve de l'immigration », Peuples méditerranéens, vol. 27, 1984, p. 187-205 et du même auteur, « Immigration et "pensée d'État" », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 129, n° 1, 1999, p. 5-14 et Patrick Weil, La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

^{16.} Emblématiques de cette insertion dans une vaste réflexion sur l'État, les travaux d'Alexis Spire sont ainsi passés d'une sociohistoire de l'administration des étrangers (Étrangers à la carte, op. cit, Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration, Paris, Raisons d'agir, 2008) à une sociohistoire des administrations fiscales et de l'impôt (Histoire sociale de l'impôt, Paris, La Découverte, 2010 (avec Nicolas Delalande), Résistances à l'impôt, attachement à l'État. Enquête sur les contribuables français, Paris, Seuil, 2018).

vellement des perspectives, nous prendrons tour à tour trois exemples emblématiques de l'histoire de l'immigration en France.

Le premier a trait aux mobilités des travailleurs qualifiés qui accompagnent la première industrialisation. En étudiant le franchissement des frontières, on constate que les circulations se font dans un sens plus complexe qu'on ne le dit. En atteste l'itinéraire de Cockerill, fondateur de l'une des principales entreprises de métallurgie de Belgique, installée à Seraing, à la périphérie de Liège 17. L'entreprise est fondée en 1807 par William Cockerill, mécanicien britannique, d'abord expatrié en Suède, puis en Allemagne, avant de s'installer en Belgique. Cockerill inonde très vite le marché français de ses machines destinées aux filatures qu'il installe à Elbeuf, Sedan ou Lyon. Ses liens avec la France lui valent d'être naturalisé français en 1810. Le transfert de compétences n'est toutefois pas à sens unique et les machines construites à Seraing bénéficient de cardes fabriquées à Paris ou dans l'Oise, par des ouvriers qui sont pour partie originaires de Grande-Bretagne. Cockerill est donc un mécanicien britannique, venu de la Belgique voisine et naturalisé français, dont une grande partie des fournisseurs et de la clientèle sont situés en France.

Si le cœur de son empire industriel est constitué par la maison-mère de Seraing, il possède aussi de nombreuses autres entreprises, en Belgique, en Allemagne ou aux Pays-Bas. Ses activités en France sont également importantes, *via* son atelier parisien ou ses participations dans des mines du Gard ou dans une filature de Saint-Denis. Au moment de sa mort en 1832, il s'apprêtait à se lancer dans l'exploitation d'une houillère à Saint-Étienne. L'essor de son activité industrielle témoigne de l'ampleur des mobilités professionnelles et des circuits d'échanges qui contribuent à la première industrialisation, en France comme dans les autres pays de l'Ouest européen. Cockerill envoie en effet dans tous les centres textiles européens des ouvriers « mécaniciens » et autres « monteurs de mécaniques » chargés d'accompagner la diffusion des nouveaux équipements techniques qu'il fabrique en diffusant les savoir-faire et les compétences nécessaires à leur maniement 18. La circulation des techniques et des savoir-

^{17.} Ernest Mahaim, « Les débuts de l'établissement John Cockerill à Seraing. Contribution à l'histoire des origines de la grande industrie au Pays de Liège », *Vierteljahrschrift für Sozial und Wirtschaftsgeschichte*, vol. 3, n° 4, 1905, p. 627-648.

^{18.} Un extraordinaire fonds d'archives de ces monteurs de mécaniques, emporté en URSS après 1945, a récemment été retrouvé et rapatrié à Liège, voir Fonds Mahaim, université de

faire par-delà les frontières s'effectue déjà sur de longues distances et dans des directions parfois inattendues, puisque l'on trouve aussi des techniciens français dans les régions industrielles britanniques, au cœur du nouveau système productif.

Les mobilités économiques peuvent se mêler à des circulations d'origine plus politiques, sans que les unes soient nécessairement distinctes des autres. C'est notamment le cas des dizaines de milliers d'Allemands présents en France dans les années 1830-1840, tout particulièrement à Paris. L'exil de nombre d'entre eux a souvent été résumé à celui de quelques grandes figures emblématiques (pas nécessairement issues d'un milieu populaire), au premier rang desquelles Karl Marx, principalement en raison de leur œuvre politico-théorique et de leur forte postérité. Mais les 40 000 Allemands installés à Paris à la veille des révolutions de 1848 sont surtout des ouvriers et artisans qui ont traversé le Rhin pour des raisons économiques, à la recherche d'un emploi pour survivre. En contact avec des ouvriers français, euxmêmes produits de mobilités récentes, et influencés par les premières idéologies socialistes, ils sont fréquemment à l'origine d'associations ouvrières structurées, premiers embryons d'organisations politiques modernes 19.

Autre exemple emblématique des espaces de contact : Marseille, ville portuaire par excellence. Principal port colonial depuis le XIX^e siècle, la ville est aussi un lieu de transferts culturels et de brassage des populations. Si ces éléments sont largement connus, la démarche transnationale modifie le regard porté sur Marseille et sur l'organisation de l'ensemble du territoire ²⁰. La ville fait moins figure de porte d'entrée d'une France centralisée où tout, y compris les réseaux de transports, converge vers Paris, que de point nodal qui connecte les sommets d'un réseau bien plus complexe et évolutif : les lignes de compagnies maritimes relient Marseille à l'ensemble du bassin méditerranéen (Italie, Levant, Afrique du Nord) et au-delà, *via* Gibraltar ou Suez, à l'Asie, à l'océan Indien et aux continents américains. C'est aussi à Marseille que

Liège, Série 1. Sous-série 2. William Cockerill, fils et fondés de pouvoir : Correspondance reçue et comptes (1810-1815).

^{19.} Sur ce point, voir les documents réunis par Jacques Grandjonc, *Marx et les communistes allemands à Paris*, Paris, Maspero, 1974.

^{20.} Thibault Bechini, « Marseille, carrefour du XIX° siècle », *Urbanités*, « Repenser la ville portuaire », novembre 2014, n° 4, et *Des villes migrantes. Marseille, Buenos Aires. Construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914*), thèse de doctorat d'histoire, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2020.

passent une grande partie des Italiens entrés en France mais aussi de ceux partis tenter leur chance aux États-Unis ou en Argentine : entre le dernier tiers du xix^e siècle et le premier quart du xx^e siècle, la cité phocéenne relie ainsi les trois principaux pays d'émigration italienne, sans qu'il soit besoin de passer par Paris. Le très marseillais Journal commercial et maritime de la Société pour la défense du commerce et de l'industrie regorge aussi d'informations qui connectent les Marseillais aux réalités d'outre-mer. Ville de brassage des populations, Marseille est aussi un lieu de brassage des techniques, notamment architecturales. L'ampleur des migrations italiennes et leurs spécialisations professionnelles dans les métiers du bâtiment contribuent à modeler le visage de la ville et les formes du bâti : les immeubles aux façades à trois fenêtres, construits sur des parcelles étroites, et l'usage du ciment de Portland donnent un même air de famille aux faubourgs de Marseille et de Buenos Aires. Le point culminant de ce système de circulation est atteint à la Belle Époque avant un déclin dans les années 1920, sous l'effet de la nationalisation des structures industrielles.

Les mobilités traditionnelles des ouvriers italiens du bâtiment semblent également être à l'origine des premiers recrutements de transalpins en Lorraine, d'abord côté allemand ²¹, puis en Moselle française. Cette réalité d'un bassin industriel transnational reliant étroitement l'Allemagne, la France, le Luxembourg et la Belgique n'est pourtant pas la première qui ressort à la lecture des historiens français de l'immigration et de l'industrie. C'est là le troisième exemple. Gérard Noiriel étudiant Longwy ²² s'est principalement intéressé à la façon dont les différentes composantes de la main-d'œuvre ont finalement réussi à converger pour créer une identité de classe chez les mineurs lorrains ²³. Mais l'on perçoit d'un œil un peu différent cette histoire des migrations dans la Lorraine sidérurgique quand on sait l'intégration poussée, dès cette époque, des entreprises européennes de la sidérurgie et des mines, sur le plan de l'organisation économique et financière comme de la gestion de la main-d'œuvre ²⁴. Les liens étroits noués entre les grands

^{21.} Maurice Vignes, « Le bassin de Briey et la politique des entreprises sidérurgiques ou minières (suite et fin) », Revue d'économie politique, vol. 27, n° 6, 1913, p. 681-718.

^{22.} Gérard Noiriel, Immigrés et Prolétaires, op. cit.

^{23.} La préface de la nouvelle édition de Longwy est de ce point de vue particulièrement explicite sur le projet de l'ouvrage.

^{24.} Carl Strikwerda, « The troubled origins of European economic integration: international iron and steel and labor migration in the era of World War I », *The American Historical Review*, vol. 98, n° 4, 1993, p. 1106-1129.

capitaines d'industrie du triangle de l'Europe du Nord-Ouest par le biais des participations financières prises dans les différentes entreprises du secteur, de la Ruhr à la Meurthe-et-Moselle en passant par le bassin de Liège, trouvent en effet leur prolongement dans les recrutements croisés de main-d'œuvre, par-delà les frontières par ailleurs mouvantes de cette région. Ainsi dans la Lorraine restée française, à la veille de la Première Guerre mondiale, les travailleurs étrangers, qualifiés, sont souvent débauchés par des employeurs installés de l'autre côté de la frontière, quand ceux que l'on est allés chercher en Italie sont parfois débauchés, avant même leur arrivée, par des entreprises concurrentes profitant d'une escale dans la gare allemande de Metz²⁵.

La constitution de ces bassins de main-d'œuvre transfrontaliers s'observe également dans les zones minières du Nord, qui offrent une illustration particulièrement intéressante de ces espaces de circulation transnationale. Les Belges jouent déjà un rôle important à la naissance des charbonnages du Nord, à la fin du xvIIIe siècle, avant que le recours à une main-d'œuvre étrangère ne s'accentue à partir de la fin du xix^e siècle. Derniers arrivés de ces travailleurs venus d'ailleurs, les Marocains sont recrutés massivement à partir des années 1950 par les Houillères du Nord-Pas-de-Calais pour mieux accompagner la fermeture programmée des mines : leur recrutement sur contrat de droit privé, souvent de courte durée, permet d'éviter le coût jugé trop élevé d'une embauche sous le statut de mineur, qui garantit emploi à vie et pensions de retraite. Les études qui leur sont consacrées sont centrées sur les acteurs de l'encadrement des migrations, sur les formes spécifiques de leur recrutement ou de leur prise en charge sanitaire, ou encore sur la fragilité de leur position au sein d'un secteur nationalisé en crise 26.

Mais l'arrivée des Marocains ne date pas des années 1950. Quelque 35 500 d'entre eux avaient déjà été recrutés pendant la Première Guerre mondiale par le Service des travailleurs coloniaux, aux côtés de 29 000 Tunisiens et de 118 000 Algériens. Rapatriés pour la plupart au Maroc à la fin de la guerre, une partie d'entre eux partent

^{25.} Maurice Vignes, « Le bassin de Briey..., loc. cit.

^{26.} Marie Cegarra, La Mémoire confisquée. Les mineurs marocains dans le Nord de la France, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1999, Paul-André Rosental et Jean-Claude Devinck, « Statistique et mort industrielle », Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 2007, n° 3, p. 75-91, Anton Perdoncin, Des Marocains pour fermer les mines. Immigration et récession charbonnière dans le Nord-Pas-de-Calais (1945-1990), thèse de doctorat de sociologie, ENS Paris Saclay, 2018.

en Belgique travailler dans les mines, qui peinent alors à recruter. À la fin des années 1920, le nombre de Marocains travaillant en Belgique est estimé à quelques milliers, sans plus d'exactitude. Ils sont toutefois suffisamment nombreux pour qu'en 1930, la Belgique signe avec la résidence générale de France au Maroc une convention bilatérale sur la « réparation des dommages résultant des accidents du travail » ²⁷. Si l'on s'en tient à leur point d'arrivée dans l'« Hexagone », ces circulations entre le Maroc, la France et la Belgique sont difficilement perceptibles. Seuls les registres de population tenus par les municipalités belges permettent d'observer ces connexions. Dès les années 1920, on assiste ainsi à la constitution d'une main-d'œuvre transnationale dans les bassins miniers du Nord-Pas-de-Calais et de Belgique : à cette date, les trois quarts des Algériens et des Marocains du district de Charleroi sont passés par la France avant leur installation en Belgique, la proportion s'élevant encore aux deux tiers dans les années 1930²⁸. L'importance de ces échanges invite à renouveler le regard sur des travailleurs dont les trajectoires sont souvent analysées exclusivement à travers la grille des relations coloniales ou postcoloniales longtemps marquées par un bilatéralisme déséquilibré.

Les études récentes montrent donc bien l'importance des connexions transnationales dans l'évolution de la main-d'œuvre industrielle. Faut-il pour autant en conclure à une opposition entre une classe ouvrière où l'immigration joue d'emblée un rôle important et des classes moyennes et un monde rural plus ancrés localement ? Rien n'est moins sûr comme nous allons le voir, en commençant par les premières.

Depuis la fin du XIX^e siècle, la figure du travailleur étranger s'est en effet construite sur le modèle du travailleur salarié de l'industrie, contribuant pour longtemps à occulter, dans l'imaginaire collectif comme dans l'historiographie, la participation des étrangers au monde de la boutique et de l'atelier, bien moins visibles en termes de structuration collective ²⁹. La notion même de classes moyennes indépendantes a par ailleurs émergé à partir de la fin du XIX^e siècle sous l'effet d'une struc-

^{27.} Hassan Bousetta et Marco Martiniello, « Marocains de Belgique. Du travailleur immigré au citoyen transnational », *Hommes & Migrations*, vol. 1242, n° 1, 2003, p. 94-106.

^{28.} Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson, « La transition migratoire dans la Belgique industrielle de l'entre-deux-guerres », in Les Migrations internationales : observation, analyse et perspectives, colloque international de Budapest, 20 au 24 septembre 2004, n° 12, p. 397, INED, Paris, 2007.

^{29.} Pour les premiers travaux sur la petite bourgeoisie en Europe, voir le numéro spécial du *Mouvement social*, consacré en juillet-septembre 1979 à « L'atelier et la boutique. Études

turation syndicale construite dans un rapport à l'État qui lui donne un caractère incontestablement national. La dimension transnationale n'en est pas moins constitutive de l'artisanat et du petit commerce. D'abord parce que ce type de travail indépendant a toujours été un refuge pour les populations migrant en dehors des flux organisés de travailleurs. Dans l'ensemble du monde industrialisé, les populations juives fuyant les pogroms de l'Europe de l'Est à la fin du xix^e siècle sont ainsi nombreuses à s'installer dans la confection, le textile et le secteur des cuirs et peaux ³⁰. Par ailleurs, dans les moments de crise, quand l'emploi salarié se fait plus rare, les étrangers participent comme les autres travailleurs au repli vers le travail indépendant, une tendance d'autant plus marquée dans les années 1930 que la petite entreprise reste la règle.

En 1901, si 20 % des actifs étrangers de l'industrie sont patrons ou travailleurs isolés, soit quinze points de moins qu'en population générale, l'écart est moins fort dans le commerce, où les indépendants constituent 48 % des travailleurs étrangers du secteur contre 57 % dans la population d'ensemble 31. La convergence s'accentue à l'occasion de la crise des années 1930 : malgré l'essor du salariat industriel, les patrons et travailleurs isolés représentent 18 % des actifs étrangers hors agriculture en 1936, soit une proportion similaire à celle observée dans la population totale. Indépendants presque aussi souvent que les autres, les étrangers n'occupent toutefois pas exactement les mêmes segments de marché. Dans le commerce, ils sont plus souvent ambulants : lorsqu'ils sont sédentaires, leurs boutiques sont implantées sur des artères moins fréquentées ³². À rebours de ces petites structures, tenues plus souvent par des étrangers ou des migrants ruraux, comme les bougnats « auvergnats », les commerces destinés à une clientèle plus aisée n'en sont pas moins reliés au reste du monde industrialisé par leur participation à une révolution commerciale qui affecte l'ensemble des circuits de distribution 33. Dès la fin du XIX e siècle, les magasins à succursales s'installent le long des grands boulevards et des artères

sur la petite bourgeoisie au xix^e siècle ». Sur les travailleurs indépendants, voir Claire Zalc, *Metling Shops, op. cit.*, qui constitue l'une des études pionnières.

^{30.} Voir Nancy L. Green, Du Sentier à la 7 Avenue. La confection et les immigrés, Paris-New York, 1880-1980, Paris, Seuil, 1998.

^{31.} Voir Bulletin du ministère du Travail, 1er janvier 1906, p. 1125-1126.

^{32.} Claire Zalc, « Petits entrepreneurs étrangers en ville », *Histoire urbaine*, 2001, n° 2, p. 67-82.

^{33.} Alain Chatriot et Marie-Emmanuelle Chessel, « L'histoire de la distribution : un chantier inachevé », *Histoire, économie & société*, vol. 25, n° 1, 2006, p. 67-82.

haussmannisées; leur fonctionnement s'inspire d'un modèle britannique contre lequel les petits commerçants et artisans locaux ont très tôt cherché, outre-Manche, à s'organiser, souvent en vain ³⁴. Comme le mouvement coopératif, ces nouvelles formes de commerce, dont Félix Potin est l'une des premières figures françaises, participent d'une transnationalisation des habitudes de consommation, qui dépassent largement le cadre des frontières nationales tant par les débats qu'elles suscitent chez les réformateurs sociaux ³⁵ que par les expérimentations croisées de nouvelles formes de distribution. En marge de cette transformation, les petites entreprises continuent de s'adapter aux horaires et aux contraintes financières de leur clientèle ³⁶, résistant au déclin du petit commerce jusqu'aux années 1960, quand un autre modèle, inspiré, lui, des États-Unis, vient à son tour bouleverser les habitudes de consommation.

Plus encore que les indépendants de l'artisanat et du commerce, les paysans incarnent le peuple immobile et semblent particulièrement difficiles à transnationaliser. De fait, la ligne Saint-Malo-Genève, qui sépare le pays en deux ensembles distincts, a également structuré la carte de l'immigration au moins jusqu'aux années 1920. Les territoires restés en retrait du mouvement d'industrialisation, d'urbanisation et d'alphabétisation sont aussi ceux qui ont longtemps accueilli les flux de populations étrangères les plus réduits.

Pour tant, il faut se méfier de l'idée que la mobilité serait une nouveauté radicale dans les expériences des paysans français. Contre l'image de paysans autarciques et immobiles, l'historiographie des sociétés dites traditionnelles a insisté sur les mobilités multiples qui caractérisaient les populations rurales ³⁷. Étudiant la population de la France moderne, Leslie Page Moch a pu écrire que la stabilité était un privilège : la France des xvii^e et xviii^e siècle est alors un pays d'émigration dont les populations pauvres, en particulier montagnardes

^{34.} Geoffrey Crossick et Heinz-Gerhard Haupt (dir.), Shopkeepers and Master Artisans in Nineteenth-Century Europe, op. cit.

^{35.} Marie-Emmanuelle Chessel, Consommateurs engagés à la Belle Époque. La Ligue sociale d'acheteurs, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.

^{36.} Alain Faure, « L'épicerie parisienne au XIX^e siècle ou la corporation éclatée », *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1979, p. 113-130.

^{37.} Abel Châtelain, Les Migrants temporaires en France de 1800 à 1914. Histoire économique et sociale des migrants temporaires des campagnes françaises au XIX siècle et au début du XX siècle, Villeneuve-d'Ascq, Publications de l'université de Lille III, 1976, 2 vol., Alain Corbin, « Les paysans de Paris. Histoire des Limousins du bâtiment au XIX siècle », Ethnologie française, n° 2, avril-juin 1980, p. 169-176.

du Massif central, vont parfois trouver à l'étranger leurs moyens de subsistance ³⁸.

Depuis les années 1980 s'est également développée une historiographie contestant le « mythe ancien » de populations villageoises composées essentiellement de natifs repliés sur leur village. L'enquête dite « TRA », qui reposait sur un vaste dépouillement quantitatif des actes d'état civil, a renouvelé l'étude des mobilités des ruraux et la transmission des patrimoines 39. À partir de ces données, Paul-André Rosental a par exemple révisé en profondeur le modèle traditionnel de l'exode rural, notant en particulier qu'il s'appuyait sur une construction théorique biaisée qui étudiait les migrations à leur seul point d'arrivée, d'où l'impression erronée d'un afflux massif et régulier de ruraux en ville. Cette conclusion conduisait à présenter l'exode rural comme le produit de facteurs extérieurs : l'appel de la ville et de l'industrialisation aurait frappé un monde jusque-là immobile et sédentaire. Or, en se plaçant au point de départ de la migration, on aboutit à un résultat différent, à la fois dans l'espace et dans le temps. « Dans ce schéma, note Rosental, l'exode rural n'a plus l'allure d'une intensification de la mobilité des campagnes vers les villes, mais d'une canalisation progressive vers Paris des flux de migrants qui, auparavant, s'orientaient vers les campagnes 40. » Comme dans le cas des migrations de Marocains en Europe dans les années 1920, le point de vue développé dépend donc du type de sources utilisées – l'enquête TRA comme les registres de population donnant des informations de trajectoires et non de simples éclairages en coupe transversale - et du point d'observation choisi : recrutement ou destinée.

Paul-André Rosental insiste par ailleurs sur l'importante mobilité qui existait dans les campagnes du XIX^e siècle. Contre l'historiographie qui tendait à minorer ces mobilités – sans doute pour confirmer le postulat de l'immobilisme villageois plus conforme à l'opposition traditionnelle entre ville et campagne, agriculture et industrie, tradition et modernité –, les historiens se sont attachés à mieux cerner

^{38.} Leslie Page Moch, *The Pariahs of Yesterday. Breton Migrants in Paris*, Durham, Duke University Press, 2012 et *Moving Europeans. Migration in Western Europe since 1650*, Bloomington, Indiana University Press, 2003.

^{39.} Jacques Dupâquier et Denis Kessler, La Société française au XIX siècle. Tradition, transformations, Paris, Fayard, 1992.

^{40.} Paul-André Rosental, Les Sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX siècle, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999, p. 35.

les conséquences et l'impact de la mobilité rurale. Ils montrent ainsi que la mobilité n'est pas le produit mécanique des bouleversements provoqués par l'industrialisation et l'urbanisation, mais qu'elle est le résultat de stratégies, à la fois individuelles et familiales, fondées sur un « projet migratoire » lié à des trajectoires familiales et professionnelles antérieures. Même si certains spécialistes de démographie historique ont contesté cette analyse, parfois de façon virulente, elle a été globalement acceptée par la communauté scientifique ⁴¹.

Les mobilités internes au monde rural ne constituent toutefois pas un gage de connexion par-delà les frontières. Pourtant, sur ce point aussi, l'image d'une société rurale repliée sur elle-même paraît exagérée. Avant que les industries fordistes n'essaiment sur l'ensemble du territoire à partir des années 1950 et 1960, la diffusion du travail industriel s'est opérée dans les campagnes, pas seulement sous la forme de la proto-industrialisation mais aussi sous la forme d'implantations industrielles concentrées qui peinent à recruter de la main-d'œuvre locale : l'immigration étrangère gagne ainsi le bassin industriel du Cher, et notamment de Rosières, selon un mouvement qui s'accélère à partir de la Première Guerre mondiale 42.

Dans le monde agricole, les grandes exploitations du Bassin parisien et de la Picardie recourent pendant tout le XIX^e siècle à une importante main-d'œuvre de saisonniers belges, les « Fransmannen », qui se déplacent en équipe pour réaliser le binage et l'arrachage des betteraves ou travailler dans les distilleries de sucre. Une main-d'œuvre transnationale est ainsi utilisée pour assurer la production d'une denrée elle aussi transnationale puisque les techniques permettant d'utiliser la betterave dans la production du sucre ont été élaborées entre l'Allemagne, la Belgique et la France ⁴³ pour remplacer le sucre issu de la canne produite dans les territoires d'Empire et dont la production a

^{41. «} Peut-on considérer comme une migration le fait pour un homme ou une femme de trouver un conjoint dans une paroisse limitrophe, ou quasiment limitrophe et de s'y installer ? N'est-ce pas plutôt s'enraciner au pays natal, même si l'on a quitté la maison ou la ferme où on est né ? », demande ainsi Jean-Pierre Poussou : « L'enracinement est le caractère dominant de la société rurale française d'autrefois », Histoire, économie et société, vol. 21, n° 1, 2002, p. 97-108. Voir aussi Daniel Paul, Paysans du Bourbonnais. Une société rurale face au changement 1750-1880, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2006.

^{42.} Philippe Rygiel, Destins immigrés, op. cit.

^{43.} Firmin Lentacker, « Un type de main-d'œuvre agricole en régression dans la France d'aujourd'hui : les saisonniers belges », *Revue d'histoire économique et sociale*, vol. 29, n° 1, 1951, p. 26-31 et, du même auteur, « Sucre et betterave dans le département du Nord à la fin du Premier Empire », *Revue du Nord*, vol. 36, n° 142, 1954, p. 325-327.

modifié à partir du XVIII^e siècle les modes de consommation alimentaire ⁴⁴.

La saignée de la Grande Guerre rend les conséquences de l'exode rural encore plus visibles et le départ des ruraux favorise paradoxalement l'appel à une main-d'œuvre immigrée dans les campagnes : les organisations syndicales des grandes et moyennes exploitations agricoles font ainsi partie, aux côtés des Houillères, des organisations patronales qui créent la Société générale d'immigration en 1924. Les garçons de ferme polonais viennent remplacer les salariés agricoles qui ont été les premiers à quitter les campagnes. Fait remarquable, et qui s'inscrit dans un mouvement général de reconsidération de cette question 45, ces migrations de travailleurs agricoles concernent aussi des femmes, migrant seules à défaut d'être toujours célibataires, et qui sont employées comme vachères ou bonnes de ferme 46.

L'essor d'une immigration étrangère en milieu rural concerne aussi la petite propriété agricole. Dès le XIX° siècle, ce sont des Belges qui s'installent comme fermiers dans le nord de la France ⁴⁷. Au sortir de la Première Guerre mondiale, les campagnes du bassin de la Garonne voient s'installer elles aussi des dizaines de milliers d'exploitants agricoles italiens ⁴⁸. L'importance de ces flux indique qu'ils ne sont pas plus spontanés que les recrutements collectifs de travailleurs industriels ou de salariés agricoles : ils sont encadrés côté français par un comité régional agricole, émanation des différentes organisations locales d'agriculteurs, et côté italien par un Office régional de la main-d'œuvre agricole, installé auprès du consul d'Italie à Toulouse par le *Commissariato all'Emigrazione* ⁴⁹. Les Italiens seront rejoints dans les années 1950 par les exploitants agricoles rapatriés d'Afrique du Nord qui s'installent en nombre dans le sud de la France, amenant avec eux une partie de leurs salariés agricoles originaires des anciens

^{44.} Robert C. Allen, *Introduction à l'histoire économique mondiale*, Paris, La Découverte, 2014.

^{45.} Linda Guerry, « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche », *Genre & Histoire*, automne 2009, n° 5.

^{46.} Sylvie Aprile, Maryla Laurent et Janine Ponty, *Polonaises aux champs. Lettres de femmes immigrées dans les campagnes françaises (1930-1935)*, Paris, Numilog, 2015.

^{47.} Ronald Hubscher, L'Immigration dans les campagnes françaises (XIX-XX siècle), Paris, Odile Jacob, 2005.

^{48.} Monique Rouch, « L'arrivée et l'implantation des Italiens dans le Sud-Ouest (1920-1939) », in Pierre Milza (dir.), Les Italiens en France, op. cit., p. 693-720.

^{49.} Laure Teulières, *Immigrés d'Italie et paysans de France, 1920-1944*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002.

territoires d'Empire. Un vaste croissant sud-ouest s'ajoute désormais à l'est de la France comme terre d'immigration.

Au terme de ce tableau, seules les campagnes du Grand Ouest, de la Bretagne aux portes du Midi toulousain, en passant par les pays de la Loire, restent en marge du grand brassage des populations qui a marqué le paysage socio-économique de la France depuis la fin du xviii siècle. Dans cet espace, même les ports de la façade occidentale, après le déclin du commerce transatlantique, ont cessé d'accueillir d'importants mouvements de population ⁵⁰.

Pour conclure ce premier tour d'horizon, on peut avancer que les mobilités individuelles mettent ainsi en relation les différentes composantes du territoire français avec des espaces situés au-delà des frontières; elles dessinent un territoire relationnel bien différent du territoire administratif où les liens tissés s'affranchissent du principe de continuité territoriale. Dans cette perspective, l'agglomération de Roubaix-Tourcoing fait figure de nœud, relié bien sûr à Lille, principal centre d'affaires du Nord, mais aussi au début du xixe siècle à l'Angleterre qui lui envoie des techniciens ainsi qu'à ses banlieues ouvrières qui se prolongent côté belge jusqu'à Mouscron et au-delà encore, de façon plus discontinue, jusque dans les campagnes des Flandres françaises et belges. Par les réseaux de fournisseurs de la matière première, l'agglomération de Roubaix-Tourcoing est aussi reliée au Cap ou à La Plata 51. Ces réseaux économiques font écho au rayonnement politique et à des pratiques internationalistes. Roubaix était alors surnommée la « Mecque du socialisme »; elle faisait figure de vitrine aux yeux de nombreux dirigeants socialistes européens (belges, britanniques, allemands) qui la visitaient. À quelques kilomètres de ces axes d'échanges, tous reliés au même point nodal mais non forcément connectés entre eux, certains espaces ruraux restent en marge de ce réseau lainier. On voit ainsi combien les connexions dessinées par les échanges économiques et les trajectoires individuelles ne coïncident pas nécessairement avec les territoires et les populations entendus au sens administratif. Si les approches transnationales permettent d'appréhender avec pertinence ces réalités mouvantes, elles ne s'appliquent pas cependant selon les mêmes modalités à l'analyse

^{50.} Sur la période précédente, où les mobilités étaient plus fortes dans l'arc atlantique, irriguant jusqu'aux campagnes de l'Ouest, voir par exemple Renaud Morieux, *The Society of Prisoners. Anglo-French Wars and Incarceration in the Eighteenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 2019.

^{51.} Voir supra, chapitre 3, « Produire et consommer "à la française" ».

de l'administration du social, en tant que tentative de stabilisation et d'agrégation des réalités individuelles en vue de faire société.

Administrer le social, une entreprise dominée par l'action de l'État-nation ?

La dimension transnationale semble à première vue structurante comme on l'a vu au chapitre quatre, lorsque l'on étudie l'extension de l'action de l'État en matière sociale. À partir du milieu du xix siècle, toutes les questions qui mettent en jeu l'administration du social sont débattues sur la scène transnationale, avant de déboucher sur les premières formes d'intervention publique. Dans le domaine du gouvernement des hommes, l'échelle nationale et l'échelle transnationale apparaissent comme complémentaires, plus souvent que concurrentes. Aucune des facettes de la question sociale n'échappe au jeu des comparaisons internationales, susceptibles d'éclairer davantage les politiques publiques adoptées à l'échelle des États.

Parmi les nombreuses migrations de travail qui ont façonné le regard de l'État et modelé la voie française de l'industrialisation, il y a bien sûr tout d'abord la question de la traite et de l'esclavage, puis celle de l'engagisme, qui constituent longtemps une dimension fondamentale du travail et de ses mobilités globales 52. Si l'esclavage est aboli en 1848 en France, les plaintes des colons et la pénurie de main-d'œuvre poussent en effet rapidement à la réinvention de diverses formes de travail forcé dans les colonies, fréquemment justifiées par la persistance de l'esclavage domestique dans les sociétés d'Afrique noire. À la différence des Britanniques qui se sont expatriés en grand nombre outre-mer, la France manque de bras et l'émigration française vers les colonies demeure faible au xix^e siècle, poussant à la recherche incessante de travailleurs, parfois importés de loin. Même en Algérie, la seule colonie de peuplement, les immigrés français sont peu nombreux, ce qui pousse les autorités à faire appel à des immigrés d'origine espagnole ou italienne. Le développement de l'histoire globale du travail a également montré l'importance des migra-

^{52.} L'engagisme désigne une forme de « salariat bridé » qui s'applique dans les territoires impériaux aux travailleurs natifs des colonies ou aux immigrés provenant principalement d'Afrique et d'Asie, pour pallier le manque de main-d'œuvre entraîné par l'abolition de l'esclavage.

tions de travail intra-impériales pour répondre au développement des économies de plantation.

À la fin du XIX^e siècle, en Afrique occidentale française, plusieurs types de travail forcé subsistent, comme les prestations en nature exigées des contribuables, l'utilisation des soldats ou de la main-d'œuvre pénale sur les chantiers de travaux publics, et surtout la réquisition de main-d'œuvre permise par le « code de l'indigénat » qui autorise, avec l'appui des chefs indigènes, le recrutement des travailleurs nécessaires aux entreprises privées et aux chantiers publics 53. Si l'esclavage disparaît officiellement en 1848, le travail contraint subsiste donc dans la pratique sous diverses formes. En Afrique notamment, l'inculcation de l'« évangile du travail » à des populations perçues comme indisciplinées et paresseuses participe pleinement de la « mission civilisatrice » de la France⁵⁴. L'histoire des migrations vers les colonies a nourri l'intérêt pour le travail contraint, l'engagisme et le monde des coolies employés à cultiver la canne à sucre ou extraire les minerais. Dans les possessions françaises, les coolies indiens, moins chers que les Chinois, sont ainsi 118 000 à La Réunion, 42 000 en Guadeloupe et 25 000 en Martinique à la fin du XIX^e siècle. En Nouvelle-Calédonie, alors que les populations locales kanaks refusent de travailler au service du colonisateur, les autorités et les colons engagent près de 14 000 Océaniens, peu à peu remplacés par des Asiatiques, moins chers, engagés sous contrat pour permettre l'essor de l'industrie minière 55.

Par ailleurs, et tout au long du XIX^e siècle, comme l'a bien montré Alessandro Stanziani, la question du travail, de ses représentations comme les discussions sur son encadrement, ne cessent d'être modelées par l'horizon du travail forcé outre-mer et par les débats qu'il suscite. Depuis le XVIII^e siècle, travail libre et travail forcé n'ont cessé de se croiser et de se nourrir mutuellement, à mille lieues des frontières étanches dans lesquelles les maintenait l'historiographie. Le droit et les normes qui

^{53.} Céline Flory, De l'esclavage à la liberté forcée. Histoire des travailleurs africains engagés dans la Caraïbe française au XIX siècle, Paris, Karthala, 2015, et « Affranchir sans libérer. La pratique du "rachat" de captifs africains dans l'espace colonial français (XIX siècle) », in Dominique Rogers et Boris Lesueur (dir.), Libres après les abolitions? Statuts et identités aux Amériques et en Afrique, Paris, Karthala/CIRESC, 2019, p. 57-69.

^{54.} Claire Fredj et Marie-Albane de Suremain, « Un Prométhée colonial ? Encadrement et transformation des sociétés coloniales », *in* Pierre Singaravelou, (dir.), *Les Empires coloniaux, XIX-XX siècle*, Paris, Seuil, 2013, chap. 6, p. 268.

^{55.} Frédéric Angleviel, « De l'engagement comme "esclavage volontaire". Le cas des Océaniens, Kanaks et Asiatiques en Nouvelle-Calédonie (1853-1963) », *Journal de la Société des océanistes*, vol. 110, 2000, p. 65-81.

définissent le travail sont donc en permanence modelés par l'horizon de l'esclavage, qui influence en retour les débats sur la condition ouvrière en métropole. Les premiers contrats d'engagements élaborés dans les colonies s'inspirent d'ailleurs explicitement des formes juridiques d'abord imaginées en métropole pour les marins ou les travailleurs agricoles ⁵⁶. Les ouvriers, comme les réformateurs sociaux, ne cessent quant à eux de se décrire comme de nouveaux esclaves, des « ilotes » de la société moderne, à l'instar de Lamennais qui condamne dès 1839 « l'esclavage moderne » dans son livre éponyme. Pour dénoncer l'injustice et l'exploitation économique, les travailleurs du milieu du XIX^e siècle et leurs porte-parole se décrivent comme des esclaves au moment même où l'esclavage est théoriquement aboli en métropole, annonçant la phraséologie des futurs partis socialistes de la fin du XIX^e siècle. La trajectoire de l'« ouvrier poète » Joseph Déjacque, inventeur du mot « libertaire » et théoricien de l'anarchisme, illustre ces circulations incessantes. Contraint de fuir l'« Hexagone » après le coup d'État de décembre 1851, il se rend aux États-Unis où il découvre l'esclavage qu'il ne cesse de condamner par la suite. Se pensant lui-même comme un « homme libre du globe, [se] considérant partout comme dans [sa] patrie », il dénonce la misère et l'exploitation à l'œuvre ici et ailleurs 57. Le travail contraint et la condition des esclaves ont constitué un horizon constant des débats en métropole, stimulant la circulation des expériences, des théories et des pratiques sur le travail et ses régulations par les États.

Ces débats traitent cependant aussi de nombreuses autres questions, plus souvent techniques. Ils s'organisent alors dans des arènes transnationales où s'élaborent certains des cadres de pensée de l'Etat. Les Expositions universelles et les congrès internationaux souvent organisés dans leur sillage furent sans doute les lieux d'expression privilégiés de ces discussions, qu'elles portent sur la façon de catégoriser le social, de l'administrer ou de le transformer.

Le cas des accidents du travail est éclairant. Emblématique de l'extension de la sphère d'intervention de l'État et des débats transnationaux qui animent la nébuleuse réformatrice ⁵⁸, leur prise en charge

^{56.} Alessandro Stanziani, *Les Métamorphoses du travail contraint. Une histoire globale (XVIIIf-XIX siècles)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020, p. 191.

^{57.} Joseph Déjacque, À bas les chefs! Écrits libertaires (1847-1863), Paris, La Fabrique, 2016.

^{58.} Julia Moses, *The First Modern Risk. Workplace Accidents and the Origins of European Social States*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018.

présente un certain nombre de convergences mais aussi de spécificités au regard des évolutions observées dans l'ensemble des pays industrialisés 59. L'instauration d'une réparation assurantielle et forfaitaire des accidents du travail, en lieu et place d'une conception civiliste de la réparation du dommage, s'inscrit par exemple dans un mouvement global que l'on observe dans la plupart des pays industrialisés au tournant du xx^e siècle. Précédée par la loi allemande de 1884 ou par le Workmen's Compensation Act britannique de 1897, la loi française de 1898 inspire à son tour largement les législations espagnole et belge, adoptées respectivement en 1900 et 1903. Ce tournant assurantiel s'inscrit en réaction à une évolution jurisprudentielle de moins en moins favorable aux employeurs, que l'on observe dans les tribunaux civils en France mais aussi en Belgique ou en Grande-Bretagne. Cette chronologie suit, globalement, la progression des effectifs syndicaux, coopératifs et des organisations politiques se réclamant de la défense des ouvriers : la loi allemande de 1884 est votée dans un contexte d'interdiction du Parti social-démocrate pour mieux tenter de lui couper l'herbe sous le pied (lois antisocialistes, 1878-1890); celle de 1898 en France intervient alors que, depuis 1893 et pour la première fois, les socialistes sont suffisamment nombreux à l'Assemblée (une cinquantaine) pour prétendre peser sur la vie politique nationale, là où ils n'occupaient auparavant que des positions marginales. Les débats qui président à ces législations sont nourris de comparaisons internationales, de références aux statistiques étrangères, notamment allemandes, et d'arguments puisés dans les échanges entre réformateurs sociaux ; ils n'en aboutissent pas moins à des dispositifs spécifiques, inscrits dans les systèmes juridiques et sociaux des différents États 60.

Même lorsque les réglementations adoptées sont identiques sur le plan des principes – la législation française comme la belge reposent ainsi sur une indemnisation forfaitaire à mi-salaire et sur une évaluation du taux d'incapacité confiée au juge civil, avec recours possible à une expertise médicale –, les configurations institutionnelles conduisent à une mise en œuvre et à une appropriation par les acteurs qui

^{59.} Anne-Sophie Bruno, Éric Geerkens, Nicolas Hatzfeld et Catherine Omnès, « La santé au travail. Regards comparatistes sur l'historiographie récente », in Anne-Sophie Bruno, Éric Geerkens, Nicolas Hatzfeld et Catherine Omnès (dir.), La Santé au travail, entre savoirs et pouvoirs (XIXÉ-XXÉ siècles), Rennes, PUR, 2011, p. 13-40.

^{60.} Pour la spécificité du dispositif britannique, voir Julia Moses, « La (re)découverte du risque professionnel. L'indemnisation des ouvriers britanniques dans la perspective d'une histoire croisée, vers 1850-1900 », *Le Mouvement Social*, vol. 249, n° 4, 2014, p. 187-204.

donnent une tonalité particulière à chaque système de réparation : dans sa version initiale reposant sur une assurance privée obligatoire comme après son intégration en 1945 au système de Sécurité sociale, le dispositif français est ainsi resté attaché à la réparation à mi-salaire, quand le système belge, fondé sur une prise en charge par les mutualités patronales, dominantes en Belgique, évolue en 1951 dans le sens d'une réparation intégrale ⁶¹.

Ces systèmes de protection sociale, qui émergent à l'échelle nationale au terme de débats transnationaux, sont mis à l'épreuve par les mobilités de travailleurs, qui sont, on l'a vu, particulièrement fortes en France. Très vite se pose la question des travailleurs étrangers et de leur accès aux droits sociaux, parfois explicitement réservés aux nationaux. Les premiers accords internationaux de main-d'œuvre ne portent donc pas seulement sur les conditions de recrutement de travailleurs dans leur pays d'origine ou sur les formes de sélection que l'on peut leur appliquer; ils s'attachent aussi à dessiner les contours de l'accès à la protection sociale naissante. Comme tout dispositif social à partir du dernier tiers du XIX^e siècle, l'élaboration de ces conventions de main-d'œuvre est nourrie d'échanges sur la scène transnationale. L'accord franco-italien de 1904, premier d'une longue liste de traités réglementant les migrations de travail en France comme dans le reste de l'Europe, n'a ainsi de bilatéral que le nom. Les dispositions qu'il comprend sont en effet le résultat d'un ensemble de propositions discutées dans l'arène transnationale par les membres de la nébuleuse réformatrice 62 : ces débats posent la question de l'égal accès des nonnationaux aux droits sociaux en train de s'ériger, en tension avec une « tyrannie du national 63 » qui entreprend dans le même temps d'instaurer un contrôle étatique sur les modalités d'entrée et de séjour des étrangers.

Si ces arguments sont entendus et aboutissent à la signature de l'accord de 1904, c'est parce qu'ils rencontrent l'intérêt bien compris d'un État français conscient de la nécessité d'attirer une main-d'œuvre

^{61.} Anne-Sophie Bruno et Éric Geerkens, « L'indemnisation des accidents du travail. Justifications et contestations du forfait en France et en Belgique (première moitié du xx^e siècle) », in Thomas Le Roux (dir.), Risques industriels. Savoirs, régulations, politiques d'assistance (fin xVIII-début xx^e siècle), Rennes, PUR, 2016 p. 132-152.

^{62.} Paul-André Rosental, « Migrations, souveraineté, droits sociaux », *Annales. HSS*, vol. 66, n° 2, 2011, p. 335-373.

^{63.} Gérard Noiriel, La Tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe (1793-1993), Paris, Calmann-Lévy, 1991.

italienne très recherchée par la puissante Fédération industrielle allemande. Celle-ci est déjà très active *via* son bureau de recrutement de Chiasso pour alimenter en travailleurs les entreprises sidérurgiques de la Moselle annexée par l'Allemagne en 1871 ⁶⁴; l'affaire est d'autant plus urgente que la Suisse et l'Allemagne envisagent d'étendre eux aussi le bénéfice de leurs droits sociaux aux Italiens. Les avantages accordés en 1904 aux Italiens préfigurent ainsi le traité conclu, en 1946, en pleine bataille du charbon, dans un contexte similaire de concurrences intra-européennes pour recruter des mineurs italiens auxquels on promet non plus l'égalité d'accès aux droits sociaux, dont le principe est acquis depuis 1904, mais un droit égal aux allocations familiales pour les familles restées au pays ⁶⁵.

En matière de droit social comme de circulation des travailleurs étrangers, les réglementations adoptées mettent donc en jeu des arguments débattus dans une arène transnationale, signe que l'État n'est pas un acteur isolé, pas plus qu'il n'est un bloc monolithique – les différentes administrations défendant chacune leur propre point de vue.

Cependant les circulations transnationales qui sont à l'œuvre dans la phase d'élaboration des dispositifs sont moins nombreuses lorsque l'on se place en amont de leur adoption et que l'on s'attache à analyser la façon dont sont appliquées les politiques publiques. La mise en œuvre de la réglementation s'éloigne alors sans conteste de l'échelle transnationale, pour s'ancrer dans une réalité qui relève de l'échelle nationale, ou plutôt de l'échelle des administrations chargées d'appliquer. Concernant l'encadrement des migrations, et notamment l'examen du droit au séjour des étrangers, ce sont en effet les préfectures qui sont à la manœuvre; concernant les accidents du travail, les tribunaux civils puis les tribunaux de sécurité sociale. Observées à l'échelle de ces administrations, des différences d'interprétation se font jour, qui viennent complexifier encore un peu plus l'image de l'État. Il existe bien des instances de régulation destinées à redonner a posteriori une unité au traitement administratif ou judiciaire des dossiers, en l'espèce en France le Conseil d'État ou la Cour de cassation, mais elles n'exercent leur

^{64.} Ahmed Boubeker et Piero-Domenico Galloro, « Histoire des immigrations en Lorraine », *Hommes & Migrations*, vol. 1273, n° 1, 2008, p. 74-94.

^{65.} Alexis Spire, « Un régime dérogatoire pour une immigration convoitée. Les politiques française et italienne d'immigration/émigration », in Marie-Claude Blanc-Chaléard (dir.), Les Italiens en France depuis 1945, Rennes, PUR, 2003, p. 41-53.

pouvoir d'harmonisation que dans les affaires qui ont fait l'objet d'un appel et qui sont jugées comme les plus importantes sur le plan des principes. En régime ordinaire, l'échelon local des services déconcentrés de l'État ou des juridictions territoriales introduit donc une variabilité du traitement, qui vaut tant pour les dossiers d'étrangers ⁶⁶ que pour l'évaluation des dommages liés aux accidents du travail ⁶⁷.

De la même façon, pendant tout le XIX^e siècle et jusqu'aux années 1950, l'échelon le plus pertinent pour rendre compte de la régulation effective des salaires est également l'échelle territoriale, même si, dans ce domaine aussi, les débats et échanges transnationaux sont à l'œuvre dans la genèse des dispositifs.

Le travail à domicile, et notamment le sweating system qui sévit dans la confection, est ainsi la première forme de travail à faire l'objet d'une intervention régulatrice de l'État en matière de fixation d'un minimum légal de salaire. Il apparaît comme une situation de travail particulièrement dégradée. Le gros des travailleurs qui acceptent les bas salaires et la flexibilité de l'emploi caractéristiques de ce secteur est constitué de femmes dont le salaire est vu comme un revenu d'appoint, mais aussi de migrants de fraîche date ⁶⁸, obligés pour survivre d'accepter les premiers emplois qui se présentent à eux. Cette réalité sociale fait couler beaucoup d'encre, des époux Webb 69 aux frères Bonneff 70, et des centaines d'articles et d'ouvrages sont consacrés à la question entre la fin du XIX^e siècle et la Grande Guerre. Ces années voient ainsi naître, à l'échelle de l'ensemble des pays industrialisés, un débat foisonnant sur la nécessité d'imposer des tarifs minima pour contrer les rémunérations de misère qui accompagnent le travail à la pièce des ouvriers en chambre 71. Une fois encore, les débats ont lieu dans un cadre

^{66.} Anne-Sophie Bruno, Philippe Rygiel, Alexis Spire et Clair Zalc, « Jugés sur pièces. Le traitement des dossiers de séjour et de travail des étrangers en France (1917-1984) », *Population*, vol. 61, n° 5-6, 2006, p. 737-762.

^{67.} Anne-Sophie Bruno et Éric Geerkens, « Le tarif des corps accidentés. Genèse, mobilisations et pratiques judiciaires France-Belgique (premier xx^e siècle) », *Revue du Nord*, horssérie collection Histoire n° 34, 2016, p. 129-147.

^{68.} Claire Zalc, *Melting Shops, op. cit.*, Nancy L. Green, *Du Sentier à la 7 Avenue, op. cit.* 69. Sidney Webb, « The economic theory of a legal minimum wage », *Journal of Political Economy*, vol. 20, n° 10, 1912, p. 973-998.

^{70.} Maurice et Léon Bonneff, *La Vie tragique des travailleurs*, Paris, EDI, 1981 (1908), p. 260-63.

^{71.} Jérôme Gautié, « D'un siècle à l'autre. Salaire minimum, science économique et débat public aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni (1890-2015) », *Revue économique*, vol. 69, n° 1, 2018, p. 67-109.

transnational, les réglementations du Commonwealth (État australien de Victoria en 1896 et Nouvelle-Zélande en 1898) servant de point de référence à la législation anglaise adoptée en 1908. Ces précédents sont regardés de près par les réformateurs continentaux, notamment en France où les débats et mobilisations à l'échelle nationale et transnationale aboutissent à la loi de 1915 qui impose un salaire minimum pour les ouvrières à domicile 72. L'arène transnationale apparaît ici comme une échelle complémentaire de l'échelle nationale.

Passé ce moment, l'application est toutefois confiée à des instances qui font la part belle aux acteurs locaux du marché du travail. Les comités de salaires, qui sont chargés de l'application de la loi de 1915 ⁷³, sont en effet composés de représentants ouvriers et patronaux proposés par les prud'hommes. Ils font figure de trait d'union entre les régulations prud'homales, dominantes depuis le début du xIX^e siècle en matière de fixation des usages et des tarifs ⁷⁴, et l'ère des conventions collectives dont la reconnaissance légale intervient pour l'ensemble des secteurs d'activité en 1919 ⁷⁵. Ces comités sont chargés de constater les salaires courants dans la profession et dans la région, c'est-à-dire de reprendre les usages locaux pour les formaliser et leur donner valeur réglementaire, anticipant la procédure d'extension par l'administration du Travail des conventions collectives signées par les organisations patronales et de salariés.

Du début du XIX° siècle aux années 1950, la question des salaires dépend donc essentiellement de formes localisées de régulation, qui juxtaposent le métier ou l'industrie avec le territoire, au sens géographique du terme. Pendant tout le XIX° siècle, ce sont les prud'hommes qui sont chargés de faire respecter les tarifs en vigueur pour la profession dans la localité. C'est cette échelle territoriale et professionnelle qui l'emporte dans la fixation des salaires et c'est là que sont résolus les conflits portant sur les salaires et que naissent les mouvements de grève contre le non-respect du mode de fixation des salaires ou contre les refus d'augmentations.

^{72.} Colette Avrane, Les Ouvrières à domicile en France de la fin du XIX siècle à la Seconde Guerre mondiale. Genèse et application de la loi de 1915 sur le salaire minimum dans l'industrie du vêtement, thèse de doctorat, université d'Angers, 2010.

^{73.} Ibid.

^{74.} Alain Cottereau, « Droit et bon droit, un droit des ouvriers instauré puis évincé par le droit du travail », *Annales HSS*, vol. 57, n° 6, 2002, p. 1521-1561.

^{75.} Claude Didry, *Naissance de la convention collective. Débats juridiques et luttes sociales en France au début du XX siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002.

La reconnaissance des conventions collectives en 1919 et les modifications de la réglementation des conventions collectives, dans le sillage de l'ample mouvement de négociations qui accompagne le Front populaire, ne changent rien à cette caractéristique durable de la détermination des salaires ⁷⁶.

À l'heure des conventions collectives, la métallurgie est le secteur phare de ces négociations territorialisées des salaires, celui vers lequel tous les regards convergent. Le secteur est le plus intégré et la structuration des acteurs y est très avancée – du point de vue des organisations de salariés, parmi les plus puissantes, comme des organisations patronales, chargées de s'opposer et, parfois, de négocier avec les syndicats ouvriers. La métallurgie est ainsi structurée à l'échelle nationale autour d'unions de syndicats (Union des industries et métiers de la métallurgie, UIMM) ou des fédérations d'industrie (Fédération des métaux de la CGT), très influentes dans les confédérations syndicales patronale (la Confédération générale de la production française, CGPF) comme ouvrière (Confédération générale du travail, CGT). Il n'en reste pas moins que les conventions collectives sont négociées non au niveau des unions ou des fédérations mais au niveau des syndicats, sur une base territoriale - départementale ou locale. Les conventions de 1936 font ainsi coexister, pour une même catégorie de la grille des classifications, des minima salariaux garantis qui varient d'un département à l'autre, voire d'une localité à l'autre : à la fin des années 1930, un manœuvre embauché par une entreprise de la métallurgie parisienne gagne respectivement 25 % et 17 % de plus que ses homologues lillois et lyonnais. En matière de salaires, les inégalités territoriales et sectorielles sont donc fortes et le contrôle croissant de l'État sur le contenu des conventions n'y change rien.

Face à l'incapacité des conventions collectives à réduire les inégalités sectorielles et territoriales de salaires, la loi de 1950 qui réforme les conventions collectives comprend en son sein un principe de salaire minimum applicable à l'ensemble des branches et des territoires. Le salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) ne réussit toutefois pas à mettre fin à l'importance cruciale de l'échelle à la fois professionnelle et locale dans la détermination des salaires. Davantage conçu comme un minimum vital, il est en effet largement inférieur aux

^{76.} Jacques Le Goff, *Du silence à la parole. Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Rennes, PUR, 2019 (2004).

minima conventionnels de branche. Il faudra donc attendre 1970 et la création du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) pour que l'échelle nationale de régulation des salaires commence à avoir une incidence sur les salaires réels.

L'instauration d'un minimum légal interprofessionnel ne vient donc pas contrarier la préséance de l'échelle territoriale de régulation des salaires, pas plus que les premières formes d'intégration européenne, dans les années 1950. La création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca) marque une forme d'apogée de l'intégration des entreprises du secteur, effective, on l'a vu, dès la fin du XIX^e siècle. La mise en place de cet espace coordonné de production nécessite toutefois d'égaliser les salaires, pour éviter les distorsions de concurrence 77. Le cadre transnational des échanges, hérité de la belle époque de la nébuleuse réformatrice, s'impose d'emblée et la Haute Autorité procède à un ensemble d'enquêtes visant à comparer les salaires mais aussi les critères de hiérarchisation des postes utilisés dans les différents pays membres. Le recours aux grilles de classification qui servent traditionnellement de base à la fixation des minima salariaux entre ainsi en concurrence avec les méthodes nouvelles de cotation de poste, qui font dépendre l'échelle des salaires des qualités exigées pour l'emploi, parmi un ensemble de critères comme la résistance aux contraintes physiques, le degré de responsabilité ou la polyvalence. La cotation de poste, élaborée dans le milieu transnationalisé des rationalisateurs, ne réussit toutefois à s'imposer dans certaines entreprises qu'au terme d'une appropriation par les acteurs locaux; elle échoue en tout cas à se substituer de façon globale aux pratiques conventionnelles propres à chaque pays.

Dans toutes les affaires qui relèvent de l'administration du social et de la gestion du collectif, les dimensions transnationales sont donc bien à l'œuvre, notamment entre le dernier tiers du XIX^e siècle et la fin des années 1920 ; elles s'articulent aux logiques nationales dans la phase de genèse des dispositifs. En revanche, lorsqu'il s'agit d'examiner les modalités d'application de ces dispositifs, les échelles pertinentes d'observation semblent davantage relever, pour la période qui nous intéresse, d'une articulation entre l'échelle nationale et l'échelle locale – celle des territoires ou des espaces de production.

^{77.} Ferruccio Ricciardi, « "Equal pay for a similar work". Le mythe régulateur du salaire au poste dans l'Europe de la Ceca (années 1950-1960) », *Travail et Emploi*, 2013, n° 133, p. 13-24.

L'horizon du quotidien : au-delà du local?

Si les ouvriers se déplacent et circulent et si la prise en charge de la question sociale par l'État fut largement inscrite dans des dynamiques transnationales, il convient aussi de comprendre comment les classes populaires et ouvrières – nous nous concentrerons ici sur elles – ont expérimenté et vécu au quotidien ces dynamiques afin d'aborder la difficile question de la perception du monde par les classes populaires, notamment les ouvriers. L'idée qui domine souvent est que, même quand ils viennent d'ailleurs, les ouvriers nourriraient un imaginaire enfermé dans le local, minorant notamment l'histoire des nombreux investissements internationalistes. Comment s'opèrent les modes d'intériorisation de l'étranger et des circulations transnationales dans les milieux populaires ? L'action militante, l'expérience des crises xénophobes ou encore les diverses formes possibles d'intériorisation de l'expérience du monde offrent quelques prises pour amorcer la discussion.

Jusque tard dans le XIX^e siècle, les identités sont avant tout locales, et aller de Marseille à Lille, c'est déjà faire l'expérience de l'étranger. Tout au long du tour de France qu'ils effectuent dans le cadre des mobilités de compagnonnage, les gens de métier croisent des ouvriers venus d'autres pays, dans le double sens, territorial et professionnel, que le terme revêt alors. Ces mobilités de ville à ville, qui sont liées à des enjeux de formation, concernent une élite ouvrière qui compte encore sous la Restauration au moins 200 000 travailleurs : elle nous est bien connue, en partie parce qu'un certain nombre de ses membres publient leurs mémoires durant le second tiers du XIX^e siècle. L'un d'entre eux est Agricol Perdiguier, dit Avignonnais la Vertu, né en 1805 près d'Avignon, d'un père menuisier et d'une mère couturière. Après avoir reçu une première formation auprès de son père, il entre chez les Compagnons du devoir : son premier tour de France, commencé en 1824, le conduit pendant quatre ans et demi de Marseille à Paris, en passant par Nîmes, Montpellier, Béziers, Bordeaux, Nantes, Chartres, Chalon-sur-Saône et Lyon. Comme nous l'apprend son récit, les solidarités compagnonniques permettent au jeune en cours de formation de bénéficier de l'hospitalité des sociétaires de la localité visitée et d'un accès privilégié au marché de l'emploi local. Le compagnonnage est ainsi organisé, du moins en apparence, à l'échelle nationale, celle du tour de France. Dans la réalité, le pays auquel appartient le compagnon est réduit

au corps de métier : au « tope ! quel pays ? » lancé par le compagnon, l'ouvrier croisé en chemin répond par un « tailleur de pierre », suivi de la mention de la corporation à laquelle il appartient. Pour peu que les ouvriers n'appartiennent pas au même métier, ni à la même société, la rencontre tourne vite à la bagarre et les chemins parcourus par les compagnons sont les théâtres de rixes sanglantes, comme celle dont le maçon Martin Nadaud fait l'expérience lors du premier voyage qui le conduit de la Creuse à Paris, sous la monarchie de Juillet.

C'est cet horizon rétréci que dénonce Agricol Perdiguier, qui voit dans la rivalité entre les métiers une source de fragmentation du monde ouvrier. Fort des réflexions nées de son premier tour de France, il publie plusieurs ouvrages consacrés au compagnonnage, dont un recueil de chansons et un Livre du compagnonnage dans lequel il plaide pour une unification des différents corps de métier. L'accueil positif qu'il reçoit de la part de certains compagnons montre que les identités ouvrières sont en train de changer et que « des idées nouvelles » parcourent le monde du travail. En 1839-1841, il entame un second tour, financé par George Sand, au cours duquel il tente de propager ses idées. La voie est désormais ouverte pour une carrière militante. Élu en 1848 député du Vaucluse puis de la Seine, il siège du côté de la Montagne : expulsé après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte (1851), il passe quelque temps en Suisse et en Belgique avant de revenir en France en 1856 où il accomplit un troisième tour. Malgré sa singularité, sa trajectoire témoigne de l'élargissement de l'horizon des ouvriers, notamment parmi les membres de l'élite ouvrière et les militants de la cause ouvrière.

Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, les solidarités militantes s'affranchissent également des frontières nationales en construction et les circulations s'intensifient. La dimension transnationale des identités militantes ouvrières se fait de plus en plus forte à mesure que le XIX^e siècle s'écoule. Ce sont tout d'abord les capitales européennes qui se peuplent d'exilés politiques, à la faveur des révolutions qui parcourent l'Europe au XIX^e siècle. Si Paris fait figure à ce titre de ville refuge des exilés européens, souvent passés par d'autres points ou en contact avec d'autres espaces, l'Europe est également parcourue des chemins de l'exil des proscrits français, qui mènent les opposants au Second Empire à Bruxelles et à Londres, et parfois encore à Genève. Les connexions européennes dessinées par ces mouvements d'exil sont

nombreuses et plus complexes qu'un simple lien entre un point de départ et un point d'arrivée ⁷⁸.

Un siècle plus tard, des courants de solidarité militante conduisent à l'accueil de quelque 30 000 enfants de républicains espagnols. Évacués de la zone républicaine entre 1936 et 1939, ces enfants sont envoyés sans leurs parents, mobilisés dans le conflit ou décédés, vers des pays amis, aux premiers rangs desquels la France qui en accueille plus du tiers ⁷⁹. La solidarité s'organise via les relais militants de la CGT, qui crée avec le ministère espagnol de l'Assistance sociale le Comité d'accueil aux enfants d'Espagne et accueille les trois quarts des enfants arrivés en France. Mais ce sont aussi des organisations socialistes, communistes, féministes, catholiques, franc-maçonnes, qui participent à leur accueil. Ces réseaux de solidarité permettent ainsi à Antonio Marin, orphelin de mère puis de père, de gagner la municipalité communiste d'Arcueil, où Maspero fait escale cinquante ans plus tard lors de son voyage à bord du Roissy Express ⁸⁰.

À côté des déplacements physiques, les solidarités militantes sont aussi indissociables des ressources financières : une étude récente a bien montré que la solidarité entre grévistes n'était pas uniquement idéologique mais bâtie également grâce à des réseaux d'aides matérielles tangibles 81. L'Association internationale des travailleurs (AIT) fondée en 1864 cherche à structurer concrètement une internationale ouvrière, qu'elle conçoit comme un instrument de lutte permanent contre le capitalisme et l'État. Le déroulement d'une des grandes grèves de cette séquence, celle des bronziers parisiens en 1867, est très symptomatique : les grévistes obtiennent un soutien important des syndicats britanniques (plus exactement du London Trade Council). Une lettre de créance leur est délivrée, autorisant des prêts et dons des trade unions : la solidarité en acte existe. L'univers autour de l'AIT, même s'il ne regroupe que quelques dizaines de milliers de personnes, génère un espace d'échanges et de discussions politiques plus larges où les circulations internationales (à travers des

^{78.} Delphine Diaz, Un asile pour tous les peuples? Exilés et réfugiés étrangers en France au cours du premier XIX siècle, Paris, Armand Colin, 2014.

^{79.} Célia Keren, « Les enfants espagnols réfugiés en France », Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques, 2009, n° 44, p. 75-89.

^{80.} François Maspero, Les Passagers du Roissy-Express, Paris, Seuil, 1990.

^{81.} Nicolas Delalande, La Lutte et l'Entraide. L'âge des solidarités ouvrières, Paris, Seuil, 2019.

textes traduits en plusieurs langues, diffusés sous forme de brochures, tracts...) occupent une place importante. L'idéologie qui anime ces « internationaux » (comme ils se désignent eux-mêmes) n'est donc pas hors-sol. Par ailleurs, l'internationalisme pensé et pratiqué ne doit pas être schématiquement opposé à la nation, comme si l'une voulait dire nécessairement abolition et ou dépassement de l'autre. Les pratiques militantes transnationales de nombreux membres de l'AIT ne s'opposent pas au patriotisme ; leur articulation est réelle et l'on conçoit parfaitement l'appartenance à un pays tout en envisageant des formes de transnationalité.

Dans les décennies qui suivent, les organisations socialistes reprennent cet héritage en l'adaptant aux conditions nouvelles et en tentant d'élaborer un imaginaire alternatif aux nationalismes, là encore en essayant de faire vivre des espaces transnationaux de solidarité entre ouvriers ⁸².

Dans un autre registre, l'expérience ordinaire des militants ouvriers bénéficie aussi de l'élargissement des horizons permis par les voyages à l'étranger et les débuts du tourisme populaire. À partir du dernier tiers du xix^e siècle, les mobilités temporaires liées aux Expositions universelles et aux congrès internationaux ne sont pas l'apanage des élites bourgeoises et une partie des militants ouvriers participent à la célébration de l'idéologie du progrès permis par l'industrialisation ⁸³. Le récit que fait la militante syndicaliste Jeanne Bouvier de l'Exposition universelle de 1900 ⁸⁴ rappelle que ces circulations sont encadrées par les organisations du mouvement ouvrier, son rôle d'ambassadrice auprès des délégations ouvrières étrangères étant pris en charge par la Bourse du travail, avec le soutien financier du Conseil municipal de Paris.

À la fin du XIX^e siècle, les congrès nationaux du mouvement ouvrier accueillent également des délégations étrangères. Elles sont souvent numériquement faibles et ponctuellement bloquées dans leurs mobilités car réprimées par les États. Mais leur présence contribue à la multiplication des prises de contact entre des ouvriers

^{82.} Jean-Numa Ducange, Quand la gauche pensait la nation. Nations, nationalités et socialismes à la Belle Époque, Paris, Fayard, 2021.

^{83.} Maria Grazia Meriggi, « Madeleine Rebérioux et "les ouvriers aux expo" », *Cahiers Jaurès*, 2007, vol. 1, n° 183-184, p. 95-104.

^{84.} Jeanne Bouvier, *Mes Mémoires. Une syndicaliste féministe (1876-1935)*, Paris, Maspero-La Découverte, 1983.

de différentes nationalités, prolongeant l'esprit des premières expériences des années 1860, mais à une tout autre échelle. Pour nombre de militants, c'est souvent l'occasion d'un premier contact avec une forme d'altérité jusqu'alors inconnue. Quant aux grands congrès de l'Internationale socialiste fondée en 1889, ils réunissent des délégués de toute l'Europe, puis du monde entier. Il faut certes attendre le congrès d'Amsterdam en 1904 pour voir se mondialiser véritablement et concrètement l'univers socialiste, avec la présence de délégués asiatiques. Mais celui qui le précède en 1900 regroupe déjà à Paris de nombreuses délégations étrangères, dont des militants issus de milieux populaires. Des ouvriers français peuvent aussi se rendre eux-mêmes à des congrès à l'étranger; même peu nombreux, en comparaison par exemple avec les partis germanophones qui, grâce à des moyens considérables, « permanentisent » des centaines d'ouvriers ainsi libérés des contraintes de mobilité habituelles liées au travail quotidien, ils contribuent à l'ouverture des horizons politiques de l'époque. Une esquisse d'espace politique européen se dessine ainsi dans ces congrès, qui ne se limitent pas à des rencontres de dirigeants socialistes issus des élites favorisées.

Au-delà des aspects militants, les délégations ouvrières venues de tous les pays assister aux Expositions universelles participent plus largement d'une découverte des grandes capitales européennes, dont Paris, et d'une première expérience de tourisme populaire. Les délégations ouvrières aux Expositions universelles sont ainsi un facteur de construction d'identités plurielles : nationales, en raison de l'attention que leur portent les gouvernements, qui cherchent par leur intermédiaire à intégrer la main-d'œuvre industrielle à la nation et à apaiser les conflits sociaux ; européennes et internationales, en raison de la culture commune qui se forge au sein des organisations ouvrières et des mobilités transnationales qu'elles facilitent pour des milliers de travailleurs ⁸⁵.

Quelques décennies plus tard, le quotidien des habitants des municipalités communistes met également en jeu des identités complexes, qui articulent un fort ancrage local à un ensemble de références au communisme national et international. La réalité quotidienne, autour des fêtes ou des dénominations de rues ou d'ensembles

^{85.} Anna Pellegrino, Les Fées machines. Les ouvriers italiens aux Expositions universelles (1851-1911), Paris, Classiques Garnier, 2017.

de logement social, emprunte indifféremment à l'une ou l'autre de ces échelles 86. Les échanges ordinaires s'inscrivent ainsi dans un quotidien transnationalisé qui relie les villes de la banlieue rouge aux autres espaces et symboles du communisme. Le paroxysme de ces identités emboîtées est atteint lors des voyages en pays communistes organisés pour les habitants des banlieues rouges. Dix mille personnes voyagent ainsi de France vers l'URSS pendant l'entre-deux-guerres 87, les cars continuant après la Seconde Guerre mondiale à conduire chaque année les militants jusqu'à la terre-mère du communisme. Ces mobilités, liées à une époque spécifique et à un environnement politique déterminé, concernent, à partir des années 1930 puis surtout dans les années 1960-1970, des dizaines de milliers de personnes qui vont connaître leurs premiers séjours à l'étranger dans le cadre d'un « tourisme rouge ». Pour bien des ouvrières et ouvriers socialisés par ces milieux, il s'agit de leur première expérience de mobilité internationale 88.

L'essor des solidarités militantes, qui participent d'une transnationalisation des identités ouvrières, va toutefois de pair avec une autre force à l'œuvre dans les sociétés européennes en voie de nationalisation, à savoir les xénophobies ouvrières.

Parallèlement aux multiples solidarités globales, les mondes ouvriers sont en effet parfois aussi traversés par de puissants mouvements de rejet de l'étranger. Le xix^e siècle est ainsi marqué par la montée d'une xénophobie qui commence à opérer en France sous la monarchie de Juillet, parallèlement à l'essor de l'industrialisation ⁸⁹. Ce rejet de l'étranger, souvent mis en scène pour stigmatiser le repli local ou nationaliste des milieux populaires, est un phénomène complexe qui a pris des formes variables et n'a cessé de diviser le monde du travail. Ainsi, dans les années 1840, les travailleurs lettrés de *L'Atelier*, réfutant les théories du libre-échange des économistes, publient cette déclaration :

^{86.} Emmanuel Bellanger, *Ivry banlieue rouge. Capitale du communisme français*, Paris, Créaphis, 2017.

^{87.} Rachel Mazuy, Croire plutôt que voir? Voyages en Russie soviétique (1919-1939), Paris, Odile Jacob, 2002.

^{88.} Sophie Cœuré, La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, Paris, Seuil, 1999.

^{89.} Pierre-Jacques Derainne, Le Travail, les Migrations et les Conflits en France. Représentations et attitudes sociales sous la monarchie de Juillet et la Seconde République, thèse de doctorat d'histoire, université de Bourgogne, 1999.

Nous voyons à Paris, quelque quarante mille ouvriers étrangers, nous ne demandons point, nous, ouvriers de France, qu'on les chasse; bien au contraire, nous sommes contents de les savoir là, leur grand nombre ne nous déplaît point. Cependant, nous comprenons très bien que leur travail diminue le nôtre, que notre salaire doit être rogné par leur concurrence mais cela n'est pas ce qui nous touche le plus. En cela, vous le voyez, comme en beaucoup d'autres choses, nous n'imitons pas les exemples de certaine classe qui met le gain au-dessus de tout. [...] De ces quarante mille ouvriers, la moitié reste chez nous et devient française comme nous. Pour ce qui est des autres, après avoir passé quelques années en France, ils retournent chez eux, et sont encore jusqu'à un certain point des nôtres. En effet, pendant qu'ils ont été nos compagnons de travaux, nous leur avons enseigné, non seulement nos procédés industriels, mais, ce qui vaut mieux, nos idées, nos doctrines. Quand ils arrivent chez nous, ils sont humbles et timides, craignant le maître, le bourgmestre et l'Autrichien, mais quand ils s'en vont, ce n'est plus cela. Et voilà pourquoi nous ne demandons pas que l'on chasse les ouvriers étrangers qui viennent travailler en France, pas même sous le prétexte de protéger le travail national 90.

La présence des travailleurs étrangers joue à la fois comme facteur de rejet et comme élément de prise de conscience d'intérêts convergents. La dénonciation du recours aux travailleurs étrangers comme un outil de pression du capital pour briser les grèves et l'insubordination ouvrière s'étend surtout dans la seconde moitié du xix^e siècle. Elle a pu correspondre à une stratégie effective d'une partie du patronat, que l'on observe notamment chez les capitalistes du Nord qui se tournent vers les ouvriers belges, réputés dociles et acceptant des bas salaires. En retour, cette stratégie patronale alimente des réactions de rejet et des émeutes contre les Anglais et les Belges dès 1848 ⁹¹.

Le mouvement de défiance entre travailleurs étrangers et travailleurs français s'accentue ensuite à mesure que la nationalisation des identités sociales s'approfondit ⁹². La question de l'immigration devient un sujet de premier plan pour nombre de journaux à la fin du XIX^e siècle

^{90.} L'Atelier. Organe spécial de la classe laborieuse, octobre 1846, p. 388.

^{91.} Marc Leleux, « Fraternisation et concurrence, liens et limites d'un rapport au travail. L'exemple des ouvriers belges dans le département du Nord du milieu du XIX° siècle à l'entre-deux-guerres », *Revue du Nord*, vol. 372, n° 4, 2007, p. 837-855.

^{92.} Laurent Dornel, *La France hostile. Sociohistoire de la xénophobie 1870-1914*, Paris, Hachette Littératures, 2004.

au point que *Le Cri du Peuple*, journal socialisant, ouvre en 1885 une rubrique intitulée « Les ouvriers étrangers ». Dans la presse à grand tirage, on dénonce l'invasion de travailleurs étrangers venus prendre le pain des Français, contraints au chômage et à la baisse des salaires.

La défiance tourne parfois à l'affrontement et le début des années 1890 est marqué par une série d'épisodes de violences exercées à l'encontre des étrangers, dans le bassin minier du Nord 93 comme dans les salins d'Aigues-Mortes 94. L'apogée de ces crises xénophobes est atteint à la Belle Époque, au moment où la politique de nationalisation de la société française bat son plein et où les tensions diplomatiques avec l'Italie sont à leur comble. Laurent Dornel dénombre 300 incidents xénophobes entre 1819 à 1914, dont 230 pour la seule période allant de 1870 à 1914. Cette poussée xénophobe s'observe néanmoins dans tous les pays, selon une évolution qui n'est pas propre aux pays d'immigration puisque le mouvement touche aussi bien la France et les États-Unis que l'Allemagne 95. On la retrouve aussi durant le premier conflit mondial au cours duquel l'Europe accueille un nombre considérable de travailleurs étrangers mobilisés pour l'effort de guerre (un cinquième des ouvriers des usines d'armements seraient des étrangers en 1918), suscitant parfois des grèves et des protestations de la part de travailleurs dénonçant le remplacement de leurs compatriotes envoyés au front. L'expérience de la Grande Guerre aboutit même à une racialisation accrue de la main-d'œuvre, durcissant par exemple la distinction entre une main-d'œuvre « blanche » et une des autres « races », notamment asiatique et africaine, venue en grand nombre en Europe 96.

Le déclin de ces manifestations xénophobes, au moins temporairement puisqu'elles renaissent ensuite périodiquement, notamment lors des grandes crises économiques comme celle des années 1930, est indéniablement le signe d'une intégration progressive des travailleurs étrangers dans les mouvements ouvriers et aux sociétés ouvrières

^{93.} Bastien Cabot, À bas les Belges! L'expulsion des mineurs borains (Lens, août-septembre 1892), Rennes, PUR, 2017.

^{94.} Gérard Noiriel, Le Massacre des Italiens, Aigues-Mortes, 17 août 1893, Paris, Fayard, 2010.

^{95.} Philippe Rygiel, Le Temps des migrations blanches. Migrer en Occident du milieu du XIX siècle au milieu du XX siècle, Publibook, 2010.

^{96.} Laurent Dornel, *Les Étrangers dans la Grande Guerre*, Paris, La Documentation française, 2014, Laurent Dornel et Céline Regnard, *Les Chinois dans la Grande Guerre. Des bras au service de la France*, Paris, Les Indes savantes, 2018.

locales. Derrière le rejet de l'étranger, il y a souvent l'expression d'une insatisfaction face à l'ici et au maintenant, aux politiques patronales jugées injustes ou aux interventions étatiques insuffisantes. Si l'apport de la main-d'œuvre étrangère fut essentiel à l'industrialisation de la France et si, dans de nombreux secteurs, elle façonna les identités ouvrières, cette présence de l'étranger fut également au cœur de controverses incessantes, de débats mêlant question sociale, identités locales, impératifs productifs, opposant des groupes et des intérêts entre eux. Malgré une vague de xénophobie importante dans les années 1930, une partie de la population française (notamment celle qui sympathise avec les milieux syndicalistes, socialistes, communistes ou anarchistes) participe à l'accueil de militants persécutés à l'étranger. Des Espagnols, Italiens, Allemands et Autrichiens trouvent ainsi refuge dans ce qui leur apparaît comme l'un des rares lieux où il demeure possible de vivre avec ses convictions. Même si les solidarités concrètes et réelles sont, à l'époque, relativement rares, elles existent, comme le prouve l'accueil, ponctuel mais chaleureux, des républicains espagnols 97. Quant aux germanophones ayant une culture ou une forte conscience historique, ils envisagent leur exil dans la continuité de celui de leurs prédécesseurs des années 1830-1840 98.

Enfin, au-delà des identités militantes et des moments de crispation xénophobe, quelle conscience du monde avaient les ouvriers et les classes populaires? La question est évidemment redoutable et extraordinairement complexe, notamment parce que les situations sont différentes selon les catégories et les époques, mais aussi parce que les sources manquent pour sonder ces visions du monde.

Les récits ouvriers du premier XIX^e siècle, même s'ils émanent d'une composante particulièrement lettrée et éclairée, permettent en partie de saisir la façon dont est construit le territoire de référence. Chez l'ouvrier rouennais du textile Charles Noiret par exemple ⁹⁹, la description et la connaissance de la manufacture sont emboîtées dans une réflexion qui se déploie à plusieurs échelles. Le bassin d'emploi

^{97.} Ralph Schor, L'Opinion française et les étrangers, 1919-1939, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985.

^{98.} Gilbert Badia (dir.), Souvenirs d'antifascistes allemands émigrés (1933-1945), Paris, La Découverte, 1982, Paul Pasteur et Félix Kreissler (dir.), Les Autrichiens dans la Résistance, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1996.

^{99.} Charles Noiret, Mémoires d'un ouvrier rouennais, Rouen, Librairie François, 1836.

déborde la seule agglomération rouennaise : « La fabrique de Rouen est, je crois, la plus étendue ; elle occupe une notable partie de la population des départements du Pas-de-Calais, du Nord, de l'Aisne, de la Somme, de l'Eure, et la presque totalité de la population de la Seine-Inférieure. » La fabrique, explique clairement Noiret, s'insère dans un vaste marché industriel, qui met en concurrence les manufactures françaises entre elles, et celles-ci avec l'industrie anglaise dont la présence se devine toujours à l'horizon. Le récit de Noiret distingue ainsi deux types de concurrences : l'une française, qui a pour enjeux la qualité du travail et la régulation du marché de l'emploi (relevant d'usages locaux sanctionnés par les prud'hommes) ; l'autre britannique, qui soulève notamment la question des tarifs douaniers et des transferts de compétences (facilités par les mobilités ouvrières).

Si le territoire sensible et vécu des travailleurs dépasse fréquemment l'atelier et l'usine pour s'étendre au-delà, vers les places de fabriques concurrentes ou les marchés lointains, la question se pose néanmoins de savoir quelle vision du monde avaient les milieux populaires, et à travers quelles médiations celle-ci s'élaborait, notamment à l'égard de l'empire et des possessions coloniales. Le débat a été particulièrement vif outre-Manche entre les tenants d'une historiographie postcoloniale défendant la thèse d'une adhésion des milieux ouvriers à l'impérialisme et une histoire sociale plus attentive aux clivages sociaux et culturels qui traversent la société. Ainsi, Bernard Porter insiste sur le fait que peu d'ouvriers possédaient une expérience directe de l'outre-mer et que, même au moment de l'apogée de l'empire, la plupart des Britanniques restaient largement ignorants des affaires et de la géographie coloniale. Selon lui, les classes populaires ignoraient d'ailleurs globalement les colonies : consommer du thé ou du sucre provenant des possessions coloniales ne suffisait pas à faire de l'ouvrier londonien un expert des plantations d'outre-mer. Pourtant, il convient sans doute de nuancer en distinguant entre l'ouvrier du coton du Lancashire, attentif à la conjoncture impériale, et le mineur de Newcastle qui en était sans doute plus éloigné 100.

Les mêmes enjeux se posent parmi les ouvriers français, citoyens du second empire colonial après la Grande-Bretagne à la veille de 1914. Au début du xx^e siècle, la démocratisation de la consommation et l'accès à une masse de biens nouveaux mettaient les consomma-

^{100.} Bernard Porter, *The Absent-Minded Imperialists. What the British Really Thought about Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

teurs des classes populaires au contact de marchandises produites à l'autre bout du monde. De multiples relais diffusaient en outre des images et discours sur l'ailleurs lointain, y compris parmi les milieux populaires des départements ruraux comme la Corrèze, qui croisaient les héros et explorateurs coloniaux et consommaient des produits « exotiques » ¹⁰¹. L'empire fit peu à peu partie de la géographie imaginaire des classes populaires, alors que l'ailleurs ne cessait d'être un référent qui permettait de définir les contours de la communauté. Dans l'entre-deux-guerres, c'est l'américanisme qui devint l'horizon de nombreux ouvriers français, que la modernité « made in USA », avec ses méthodes rationnelles d'organisation du travail et ses biens de consommation, comme la TSF, les magazines illustrés ou les autos, fascinait tout autant qu'elle provoquait le rejet des clercs à l'égard du « cancer américain » — même si les regards ouvriers et les modes d'accès au « monde » sont restés en réalité constamment divers.

k

Les circulations et les relations entretenues par les classes populaires hexagonales avec le monde n'ont cessé de se réagencer après 1945 à la faveur des crises sociopolitiques et des mutations du tissu productif. Si la Seconde Guerre mondiale a interrompu provisoirement l'immigration, celle-ci a repris très rapidement pour les besoins de la reconstruction. Ce fut désormais une véritable politique publique de l'immigration qui se mit en place, sous l'égide d'un Office national de l'immigration créé en novembre 1945 pour encourager mais aussi contrôler les flux migratoires. Si les travailleurs italiens demeuraient, après guerre, les plus nombreux, ils furent ensuite supplantés par les populations originaires de la péninsule Ibérique et d'Afrique du Nord. Dans les décennies qui suivirent, alors que les mondialisations néolibérales fondées sur les délocalisations et l'exploitation du travail à bas coût partout dans le monde accentuaient les désindustrialisations des bassins ouvriers, dans les mines comme dans le textile, les tensions xénophobes s'accentuèrent. Elles furent portées par l'accroissement des inégalités et le chômage de masse. Dès lors, l'horizon des classes populaires s'assombrit et leur rapport au monde se durcit.

^{101.} Reine-Claude Rondin, *L'Empire en province. Culture et expérience coloniales en Limousin (1830-1939)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2010.

Ce durcissement intervint alors même que le monde s'invitait de plus en plus dans le quotidien des classes populaires, qui s'habillaient et se distrayaient grâce aux produits de la culture de masse globalisée. Leur rapport au monde fut profondément transformé par les mobilités accélérées et l'essor des nouveaux réseaux de communication, tandis que le mouvement ouvrier organisé, sous sa forme syndicale et politique, entrait dans une crise structurelle dont témoignait notamment l'effondrement des effectifs syndicaux 102. Si l'expatriation et les voyages internationaux en avion restaient l'apanage des classes supérieures, les classes populaires participaient à l'essor du tourisme de masse et se déplaçaient pour entretenir les solidarités familiales. Avec l'essor des réseaux de communication, c'est l'ensemble de l'expérience migratoire qui fut bouleversée. Dans le même temps se réinventèrent de multiples formes de participation des groupes populaires aux dynamiques mondiales de la fin du xxe siècle, via diverses dynamiques militantes qui s'organisaient en dépit d'un accès plus difficile aux langues étrangères qui freinait la conversion au cosmopolitisme croissant des classes dominantes 103.

Ainsi, sous des formes différentes selon les périodes, les mondes du travail n'ont cessé d'évoluer dans un contexte de circulations incessantes. Comme d'autres groupes et enjeux explorés dans ce livre, le « travail national » et l'« ouvrier français » ont été des constructions transnationales tout au long du processus d'industrialisation contemporain, recomposant les appartenances locales, les circulations internationales et les imaginaires de ce que l'on appelle le « national » et l'étranger.

^{102.} Sophie Béroud, Elyane Bressol, Jérôme Pélisse et Michel Pigenet (dir.), La CGT (1975-1995). Un syndicalisme à l'épreuve des crises, Nancy, L'Arbre bleu, 2019.

^{103.} Anne-Catherine Wagner, Les Classes sociales dans la mondialisation, Paris, La Découverte, 2007.